

Québec, le 30 octobre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET : Pétition relative au projet de Réseau électrique métropolitain

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 9 juin 2017 par la députée madame Manon Massé de la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques, demandant de différer le mandat du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et de mettre sur pied une commission parlementaire, avant d'aller de l'avant avec le projet de Réseau électrique métropolitain (REM) de la Caisse de dépôt et placement du Québec, afin de démontrer que :

- l'investissement gouvernemental prévu vise à répondre à un besoin actuel du réseau de transport collectif et constitue une priorité pour l'ensemble de la région et comblera les besoins du plus grand nombre d'utilisateurs;
- le système sera complémentaire aux réseaux existants et ne diminuera pas l'utilisation du transport collectif dans les secteurs non desservis par le REM, mais actuellement desservis par les réseaux existants;
- le projet contribuera de manière importante à une réduction des gaz à effet de serre.

...2

Rappelons que la motion du député de Sanguinet demandant que la Commission des transports et de l'environnement étudie le projet de REM a été rejetée par l'Assemblée nationale le 9 février 2017.

Je tiens d'abord à vous préciser que plusieurs décisions qui ont été prises dans la mise en œuvre de ce projet porteur pour la mobilité des personnes dans la région métropolitaine ont fait l'objet de débats et de consultations au cours des deux dernières années.

Ainsi, en mars 2015, le gouvernement a présenté à l'Assemblée nationale, un projet de Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse et qui a été adopté en juin 2015. En juillet 2015, le gouvernement concluait l'Entente-cadre en matière d'infrastructure publique avec la Caisse qui prévoit notamment que le gouvernement fournira les biens fonciers à la Caisse, et ce, en accord avec l'échéancier de construction.

Dès sa création à l'été 2015 et jusqu'en décembre 2016, la nouvelle filiale de la Caisse, CDPQ Infra, a tenu de multiples rencontres avec les principaux acteurs du milieu et les citoyens pour discuter d'aspects particuliers du REM. De plus, tous les organismes ayant demandé une rencontre avec CDPQ Infra ont été rencontrés.

En août et septembre 2016, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a donné lieu à treize séances publiques et a accueilli plus d'une centaine de mémoires déposés par des organismes et des particuliers. Outre l'étude d'impact sur l'environnement, CDPQ Infra a transmis au BAPE près d'une centaine de documents techniques qui ont été mis en ligne.

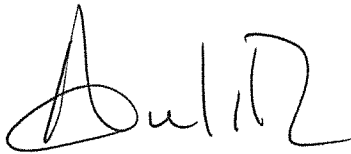
Le 3 mai 2017, le gouvernement a octroyé, par l'adoption d'un décret, l'autorisation requise pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture des superficies sur le territoire de la Ville de Brossard nécessaires à l'aménagement de la station Rive-Sud au sud-ouest de l'échangeur des autoroutes 10 et 30 aux seules fins du REM.

Suite à l'analyse de l'étude d'impact sur l'environnement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le gouvernement a accordé par décret, également le 3 mai 2017, un certificat d'autorisation permettant la construction des antennes Sainte-Anne-de-Bellevue, Aéroport et Rive-Sud.

Afin de soutenir la réalisation du REM, l'Assemblée nationale a adopté, le 27 septembre dernier, le projet de loi n° 137, Loi concernant le Réseau électrique métropolitain. Enfin, bien que les appels de propositions soient en cours, la planification du projet de REM par CDPQ Infra se poursuit, avec la collaboration du gouvernement et des autres partenaires concernés. La Caisse déposera au cours des prochains mois une version finale de son projet en vue de son autorisation par le gouvernement.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Fortin', with a stylized flourish at the end.

André Fortin